

Le rapport initial de la CRC vous a été transmis le 27 octobre 2015 et vous y avez répondu le 25 novembre 2015.

Le rapport définitif vous est parvenu le 18 décembre 2015.

Nous avons eu deux conseils municipaux les 5 novembre et 1<sup>er</sup> décembre derniers. Même si vous ne pouviez pas en dévoiler la teneur, vous pouviez informer le conseil de ce contrôle.

Vous avez fait paraître un bulletin de propagande à la gloire de votre équipe majoritaire fin janvier 2016 tout en sachant que la CRC épinglait votre gestion calamiteuse. Vous jetez de la poudre aux yeux des Villeneuvois qui, aujourd'hui, vont découvrir que ce que nous dénonçons depuis des années est vrai.

Vous avez tenté une dernière pirouette en jetant le discrédit sur Sylvie BOBY et moi, mais s'il y a quelqu'un qui doit lire « **la comptabilité pour les nuls** », c'est **VOUS** et pas nous.

Même si le constat est navrant pour Villeneuve, je me réjouis que les alertes écrites que j'ai transmises depuis des années au sous-préfet et à la CRC aient eu pour résultat que la Chambre ait mis son nez dans votre gestion.

Je me réjouis de voir que je n'ai pas dépensé mon argent et mon temps en vain. Le procès que je vous ai fait au Tribunal Administratif a démontré votre intention de bafouer la Loi afin de donner à votre collaborateur de cabinet des salaires auxquels il n'avait pas droit. Maintenant il va falloir vous en expliquer.

Le contrôle porte sur les années 2009 à 2015. La CRC ne pointe aucune incohérence ni aucune irrégularité sur les années 2009 et 2010. Seules les années suivantes appellent critique.

La Chambre pointe un certain nombre d'irrégularités, je vais souligner les 8 les plus importantes.